

	Province de Québec M.R.C. de Témiscouata DÉGELIS
21 mars 2025	Séance spéciale du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des délibérations, vendredi le 21 mars 2025 à 11h30.
Avis de convocation	L’avis de convocation a été signifié aux membres du conseil municipal conformément aux délais prescrits par la Loi.
Présences	<u>SONT PRÉSENTS :</u> Mme Brigitte Morin, M. Richard Bard et M. Bernard Caron, tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M. Gustave Pelletier, maire. Assiste également à la réunion M. Sébastien Bourgault, directeur général et greffier. Aucun citoyen n’assiste à la rencontre.
Ordre du jour	IL EST PROPOSÉ par M. Richard Bard et résolu unanimement que l’ordre du jour soit et est accepté. ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ 250301-8101
Mémoire - BAPE Projet parc éolien	ATTENDU QUE le Bureau d’audiences publiques sur l’environnement (BAPE) tiendra la deuxième partie de l’audience publique sur le projet de parc éolien de la Madawaska sur les territoires de Dégelis et de Saint-Jean-de-la-Lande le mardi 25 mars 2025 à 19h au Centre communautaire Dégelis; ATTENDU QUE la deuxième partie de l’audience publique du BAPE est consacrée à l’audition des mémoires, des opinions verbales et des suggestions des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission; ATTENDU QUE la ville de Dégelis souhaite déposer un mémoire en faveur du projet de parc éolien sur son territoire; EN CONSÉQUENCE , il est proposé par M. Bernard Caron et résolu à l’unanimité d’accepter le mémoire de la ville de Dégelis qui sera présenté à l’audience publique du BAPE le 25 mars 2025, tel que déposé au conseil municipal. ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ 250302-8101
Période de questions	<u>Période de questions :</u> Aucune question.

Levée

IL EST PROPOSÉ par Mme Brigitte Morin et résolu unanimement que l'assemblée soit et est levée à 11h34.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
250303-8102

Gustave Pelletier
Maire

Sébastien Bourgault
Directeur général & greffier